

1

Les fondamentaux des modèles socio économiques

FONDAMENTAUX DU MSE ASSOCIATIF

Le MSE est la structuration des moyens et des ressources nécessaires au service du projet

Il se compose de **3 piliers** complémentaires et interdépendants :



Richesses humaines

La nature et la quantité de ressources mobilisées pour porter le projet (bénévoles, salariés, volontaires en service civique, etc.)

- **12,7 millions** de bénévoles
- **1,8 millions** de salariés soit **10%** des salariés du privé

Des évolutions constatées dans :

- L'engagement bénévole,
- Les formes d'engagement,
- Le public engagé



Financements

Ressources financières perçues pour accomplir les actions qualifiées en fonction de leur objectif de financement (subventions publiques, revenus d'activité, dons, etc.).

- **113 milliards** d'euros,
- **66%** de revenus d'activité et **20%** de subventions publiques,
- Des évolutions constatées dans les modes de financement (diminution des subventions et cotisations et une augmentation des revenus d'activité)



Interactions avec l'écosystème

Alliances et partenariats qui traduisent la capacité de la structure à agir en synergie avec d'autres acteurs de l'écosystème.

- **74%** des associations nouent des partenariats avec les collectivités, **72%** avec d'autres associations, **47%** avec des écoles, **36%** avec des entreprises
- Des évolutions constatées : la transformation des relations avec les pouvoirs publics et le développement de nouvelles formes de partenariats

Sources : INSEE, ADDES, Le paysage associatif français de Viviane Tchernogog 2019, Etude « Associations et partenariats » de Recherches et Solidarités avec le RAMEAU 2017

Une capacité unique à mobiliser différentes richesses humaines, notamment bénévoles et « bénéficiaires ».

Une logique d'hybridation de ressources constitutive du modèle socio économique associatif d'intérêt général.

PRINCIPES CLÉS SUR LES MSE ASSOCIATIFS

Donner sa juste place au MSE

1. Le MSE est au service du projet et non l'inverse, il n'est pas une finalité mais bien un moyen pour :
 - Assurer la pérennité et le développement du projet par l'anticipation des moyens à déployer,
 - Garantir le respect des valeurs du projet.
2. La stratégie de moyens d'une structure d'intérêt général doit être cohérente avec son projet stratégique et avec son ambition.
3. Repenser son MSE implique nécessairement de questionner le projet stratégique de la structure.

Ne pas confondre analyse financière et MSE

L'approche par MSE ne doit pas être confondue avec une analyse financière :

- L'analyse financière se mène dans une logique de gestion opérationnelle dans l'objectif de piloter la dimension économique de la structure au quotidien en vue d'assurer sa solvabilité,
- L'approche par le MSE se fait dans une logique d'évolution structurelle, pour fixer le mode de mobilisation des ressources nécessaires à l'ambition du projet et en assurer la pérennité.

POUR ALLER LOIN

- Fiche repère 2/3 : *Focus sur les associations Jeunesse et Éducation populaire*
- Ressources FONJEP : <https://www.fonjep.org/modeles-socio-economiques/ressources>
- Ressources ChairESS : <https://enp.chairess.org>